

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue le 7 juillet 2025 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sise au 99, rue principale Est.

## 25-190 Rémunération du personnel électoral – élections municipales 2025

CONSIDERANT QUE des élections municipales sont prévues pour le dimanche 2 novembre 2025;

CONSIDERANT QUE l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* permet au conseil municipal d'établir les barèmes de rémunération pour le personnel électoral;

CONSIDERANT QUE la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais a adopté un règlement prévoyant que l'élection du préfet ou de la préfète se fait désormais au suffrage universel;

CONSIDERANT QUE le personnel électoral des municipalités locales sera chargé à la fois de l'organisation de cette élection préfectorale et de la tenue régulière aux postes de maire ou mairesse et de conseillers ou conseillères municipaux;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre LeBel  
APPUYÉ PAR Carolane Larocque

ET RÉSOLU QUE ce Conseil municipal autorise la rémunération du personnel électoral pour les élections municipales de 2025, selon les barèmes suivants :

Président d'élection	8 500 \$
Secrétaire d'élection	6 375 \$
Trésorier	6 375 \$
Adjointe au président	4 250 \$
Président de la table de vérification des électeurs BVA et BVO	230 \$
Secrétaire table de vérification des électeurs BVA et BVO	220 \$
Membre de la table de vérification des électeurs BVA et BVO	215 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) BVA	315 \$
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) BVO	275 \$
Scrutateur de bureau de vote BVA	325 \$
Secrétaire de bureau de vote BVA	300 \$
Scrutateur de bureau de vote BVO	290 \$
Secrétaire de bureau de vote BVO	265 \$
Commission de révision – président membre réviseur	900 \$
Commission de révision – secrétaire membre réviseur	850 \$
Commission de révision – membre réviseur	800 \$
Commission de révision – agent réviseur (terrain)	650 \$
Adjoint aux tâches administratives d'élection (taux horaire)	30 \$
Réserviste (forfait)	50 \$
Formation (2 hres)	40 \$

QUE tout poste assorti d'un nombre maximal d'heures soit rémunéré au taux horaire de 35 \$ pour toute heure excédentaire;

QUE le Service des finances et de l'approvisionnement soit autorisé à verser les salaires à même le poste budgétaire 02-140-00-141 - Salaires;

AUTORISE le maire ou la mairesse suppléante ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière par intérim ou la directrice générale adjointe ou greffière-trésorière adjointe par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme  
Ce 8 juillet 2025



Annie Racine  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

	O	C		O	C		O	C
Direction générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développement économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Greffe, Affaires juridiques, DGA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Égout, matières résiduelles, eaux usées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soutien à la communauté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressources humaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infrastructures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Immobilisations, parcs et espaces verts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service aux citoyens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection des incendies, sécurité civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe sportif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Finances-Approvisionnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				Urbanisme et environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>